

REGIONALE D'ELEVAGE AUVERGNE RHONE-ALPES

SAMEDI 5 AOÛT 2023
À CHATEL-GUYON (63)





NOS SPONSORS OFFICIELS 2023

Le Val du Vivarais

ÉLEVAGE DE BERGER AUSTRALIEN
07190 ST-GENEST-LACHAMP

Nathalie Leclair

www.duvaldivivaraais.com
téléphone : 06.70.69.60.57



De La Villa Loubet

ÉLEVAGE DE BERGERS AUSTRALIENS

Joseph & Liliane ORTEGA

Canceles - 46360 St. Cernin
Tel: 05 65 22 53 76 ou 06 28 30 30 17
Email: villaloubet@aol.com
Site: www.le-berger-australien.com



DISTRIBUTEUR



BACK EUROP FRANCE



LAGNIEU
Depuis 1980

Croquons l'avenir Ensemble!



Rue du Bois des Jarraux - 03270 SAINT-YORRE - Tél. 04 70 98 53 02 - Fax 04 70 97 56 48 - www.backeuropfrance.fr

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 05 août

CHATEL GUYON

organisée par



le Club Français des Bergers Australiens

affilié à la Société Centrale Canine
pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Catalogue officiel

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.

Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.



Président

Jean-Marie
BLUSSEAU BOURCIER

jeanmarie.blusseau@cfba.fr



Le Comité



1^{er} Vice-Président

Arnaud CASTELLUCI

arnaud.castelluci@cfba.fr

2^{ème} Vice-Président

Juliette BERCOVICI

juliette.bercovici@cfba.fr



Trésorière

Isabelle
BAUDY NEYRET

isabelle.baudy@cfba.fr

Trésorière adjointe

Célia CALO

cella.calo@cfba.fr



Secrétaire

Soraya DAVID

soraya.david@cfba.fr

Membre

Marion BOUQUET

marion.bouquet@cfba.fr



Membre

Daniel SALVADOR

daniel.salvador@cfba.fr

Membre

Océane NOLET

oceane.nolet@cfba.fr



PROGRAMME DE LA
RÉGIONALE D'ÉLEVAGE AUVERGNE RHONE ALPES 2023



STATISTIQUES

Mme Brigitte DUGUE (F)

BABY MALE	2	3	BABY FEMELLE
PUPPY MALE	5	5	PUPPY FEMELLE
VETERAN MALE	-	1	VÉTÉRAN FEMELLE
NEUTRE MALE	1	-	NEUTRE FEMELLE
JEUNE MALE	5	8	JEUNE FEMELLE
INTERMÉDIAIRE MALE	10	6	INTERMÉDIAIRE FEMELLE
OUVERTE MALE	7	7	OUVERTE FEMELLE
TRAVAIL MALE	-	1	TRAVAIL FEMELLE
CHAMPION MALE	1	2	CHAMPIONNE FEMELLE
31 MÂLES		33 FEMELLES	
TOTAL : 64 CHIENS			

AGENDA TENTATIF :

Matinée : Accueil des participants & début des jugements

MEILLEUR BABY & MEILLEUR PUPPY

Entre le meilleur Baby Mâle et Femelle, puis entre le meilleur Puppy Mâle et Femelle

MEILLEUR VETERAN

Entre le meilleur Vétérán Mâle et Femelle

MEILLEUR NEUTRE

Entre le meilleur Neutré Mâle et Femelle

Mi-journée : Pause repas (au choix du juge en fonction de l'avancée des jugements)

Début d'après-midi :

TROPHEE ESPOIR

Entre le meilleur Baby et Puppy

TROPHEE AVENIR / BEST IN SHOW JEUNE 🏆

Entre les premiers de la classe Jeune Mâle et Jeune Femelle

MEILLEUR MÂLE & MEILLEURE FEMELLE

*Entre l'ATCC Mâle, les 1 ers de la classe Champion, Honneur & Vétérán mâle ;
Puis entre l'ATCC Femelle, les 1 ères de la classe Champion, Honneur & Vétérán femelle*

🏆 BEST IN SHOW 🏆

Entre le Meilleur Mâle et la Meilleure Femelle (BIS et BOS)

Les « **Test de sociabilité** » se dérouleront à la fin des jugements selon le déroulement de l'organisation.



Bienvenue à Châtel-Guyon R.E. Berger Australien Auvergne Rhône-Alpes 2023



Samedi 05 Août 2023

La délégation A.R.A. vous souhaite la bienvenue à tous sur le site de la Mouniade à Châtel-Guyon où nous espérons que vous vivrez une agréable journée CFBA, dans une ambiance conviviale et fair-play.

Le Comité du CFBA & Daniel Salvador

Remerciements à :

- ✎ **Mr Jean-Pierre CESSAC**, président de la canine du Puy-de-Dôme, son comité et leurs bénévoles, pour leur invitation annuelle et leur accueil afin que notre grande délégation puisse organiser cette belle régionale d'élevage dans les meilleures conditions.
- ✎ **Mme Brigitte DUGUE** (Juge qualifiée et formatrice), qui nous fait l'honneur de venir juger nos bergers australiens. Nous la remercions pour sa présence, ainsi que sa qualité de jugement. Merci à **Mr Rémi DUGUE** pour la gestion parfaite du secrétariat.
- ✎ **Chaque Bénévole**, car l'organisation d'une exposition repose aussi sur une équipe de volontaires et de passionnés, c'est pourquoi la délégation remercie chacun d'entre eux pour leur implication tout au long de cette journée, et tout particulièrement à **Pascale BLANC, Violaine BOURGIN, Arnaud CASTELLUCI** pour leur soutien inestimable.
- ✎ **Les sponsors éleveurs et entreprises locales** présents à cet événement, et qui dotent cette R.E. avec leurs lots. Vous les retrouverez tous sur la 2eme, 3eme et 4eme de couverture du catalogue.

Enfin, merci à tous les participants d'avoir fait le déplacement pour que cette régionale d'élevage puisse avoir lieu.

*Convivialité, bonne humeur, sportivité, voilà ce qui fera de cette journée...
...une exposition réussie !*

Merci d'y penser

Merci à tous de respecter ce lieu et de veiller à ce que nous le rendions dans l'état dans lequel nous l'avons trouvé. Comme tout propriétaire de chien bien éduqué, nous vous remercions de veiller à ramasser les déjections que nos amis pourraient laisser sur le sol.

Le CFBA vous souhaite une belle Régionale & bonne chance à tous !

COMMENT OBTENIR UN TITRE DE CHAMPION CLUB ?

CHAMPION CLUB – ChCFBA

Conditions d'obtention :

- 3 ATCC
ou
2 ATCC + 2 R-ATTC sous 3 juges différents
+
1/ Pedigree complet (3 générations)
2/ Test de Sociabilité du CFBA (ou CSAU)

CHAMPION JEUNE CLUB – ChJCFBA

Conditions d'obtention :

- 2 ATCCJ
ou
1 ATCC + 2 R-ATTCJ sous 2 juges différents
+
1/ Pedigree complet (3 générations)
2/ Test de Sociabilité du CFBA (ou CSAU)

La demande d'homologation de ces différents titres de champion doit être faite auprès du CFBA

Contact isabelle.baudy@cfba.fr, Tél : 06 11 12 93 88.

Pour toute validation du titre de champion de votre chien, veuillez remplir le formulaire que vous trouvez via le lien ci-dessous **et l'adresser par mail à isabelle.baudy@cfba.fr** ou Isabelle Baudy-Neyret – 47 chemin des Corvées – Nantoin – 38260 PORTE DES BONNEVAUX.

Les lauréats du titre de Champion du CFBA et Champion Jeune du CFBA se verront mis à l'honneur et recevront leur diplôme lors de la Nationale d'Élevage de l'année d'obtention, si le titre est homologué avant la tenue de cette NE, sinon et au plus tard à la NE suivante.

LE REGLEMENT

Jury : Mme Brigitte DUGUE - Testeur de Sociabilité : Daniel SALVADOR

LIEU-DATE : la REGIONALE D'ELEVAGE se tiendra à CHATEL GUYON, le 05 août 2023, à la Moulinade. **ARRIVÉE ET JUGEMENTS :** L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30, les jugements commenceront à 9 h le samedi et le dimanche.

LOGEMENT : Si l'organisation en offre l'opportunité les chiens pourront être installés dans des cages. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS : La sortie des chiens après les jugements est libre sauf pour les chiens retenus pour la finale. **NOTÉLAGE :** Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traîner la robe, la peau ou la truffe avec ce qui se soit qui en modifie la texture, la couleur ou la forme.

PRESENTATION : Il est interdit de laisser un chien sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout «double Handling», c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestuelle. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'à l'extérieur des chiens présentant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou étourdis, des chiens atteints de malformations, des chiens visiblement malades, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés, sauf pour les frais déjà engagés non récupérables. **ENGAGEMENTS :** Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet et, ou autre gestuelle. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring ou les organisateurs de l'exposition. Il pourra en cas de non-respect disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge. **Sont seuls admissibles à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.** Tous les chiens engagés à l'exposition doivent être identifiés, par tatouage ou transpondeur.

SÉRONT RÉFUSÉS :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les inscriptions par internet non réglées,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage,

- les engagements de chiots de moins de 4 mois,
- les chiens en cours d'inscription au LOF ayant plus de six (6) mois.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : Pour les engagements, les exposants ne recevront pas d'accusé de réception du CFBA. **VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :**

Les dates prises en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement.
ATTENTION : Les inscriptions sont finales, sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. **Le CFBA n'en vérifie pas la date de bien-être que lors de l'homologation des récompenses.** En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée. **Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la demande d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondante à son âge. Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe.**

LES CLASSES D'ENGAGEMENT :

CLASSE NÉONATE : de 15 à 24 mois droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail, Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (en nationale d'élevage).

CLASSE OUVERTE : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail Pour les chiens âgés de 15 mois minimum (en nationale d'élevage).

CLASSE TRAVAIL : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte, Pour les chiens âgés de 15 mois minimum. **ATTENTION :** Les inscriptions sont finales, sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. **Le CFBA n'en vérifie pas la date de bien-être que lors de l'homologation des récompenses.** En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée. **Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la demande d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondante à son âge. Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe.**

CLASSE BABY : (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

CLASSE PUPPY : (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

CLASSE JEUNE : (obligatoire) Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit au qualificatif Excellent mais non au CACS

CLASSE CHAMPION : (obligatoire) - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (joindre une copie des titres de champion). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Tout chien déjà titulaire champion de conformité au standard en France devra être engagé en Classe Champion ou Vétérain.

CLASSE VÉTÉRAN : (obligatoire) Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CACS ET CONCOURS PAYS : Les chiens inscrits sur un Certificat de Naisance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces Origines figurent au catalogue mais ne sont pas examinées par le juge.

CONFIRMATION : L'examen de confirmation demandé par le propriétaire du chien à partir de 12 mois, lors de son inscription en classe individuelle, pourra être fait durant ou après le jugement. La prise en compte de toute demande exposant un dépôt de confirmation s'effectue au plus tard 30 jours après le secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du fait de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

RÈGLEMENT DES PRIX RÉGÉNÉRÉS : Les modalités et tarifs des engagements sont inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des prix régénérés aux membres du CFBA il faudra être à jour de sa cotisation 2023. Pour les chiens en multipropriété, chacun des copropriétaires devra être à jour de sa cotisation 2023.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée par les organisateurs.

REFUS OU EXCLUSIONS : Pour les engagements : Le Club Français du Berger Australien se réserve le droit de refuser tous les engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Concernant les chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- ceux refusés par le Service Vétérinaire
- ceux qui auraient été refusés aux chiens réclament des engagements.
- Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés.

c) Ceux non engagés par le commissaire d'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'une interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-conseiller de la race considéré). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas jugés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS :

EXCELLENT : ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant «de la classe» et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale. **DISQUALIFIÉ :** Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et y seront octroyés le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGE : Ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. **Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper.** Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvreté, oreilles, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés par le CFBA ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les juges, doivent être adressées au commissaire de ring avant le début de l'exposition. Les réclamations doivent être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le CFBA, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, auraient au succès de l'exposition ou porterait atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE : Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. **COUPE D'OREILLES :** Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1), "Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites."

La présentation, lors d'une exposition ou de toute autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite.

Depuis le 1er juillet 2015 : *Tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine. Seuls ne sont pas concernés les chiens français ayant eu les oreilles coupées avant le décret du 28 Août 2008*

AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER : L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

RESPONSABILITÉ : Le club français du Berger Australien décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le club français du Berger Australien ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement ou en validant l'inscription en ligne sur le site :

RÈGLEMENT PROPRE AU CLUB DE RAGE (indépendant au règlement S.C.C.)

GROUPES CFBA :

GRUPE MINOR-BABY (facultative) : 3 à 4 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif officiel de la SCC.

GRUPE NEUTRE : Réserve exclusivement aux chiens déclarés « Stérilisé(s) », âgés d'un mois à 15 mois. Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS ni à un qualificatif officiel de la SCC - EXC - TB - BON.

I.A.T.C.C.I. : L'accès au Titre de **Champion Club Jeune** ne peut être accordé qu'à un chien ayant obtenu 2 ATTC ou 1ATCC + 2RATCC, sous 2 juges différents. Le chien doit également obtenir un pedigree complet sur 3 générations + test de sociabilité APT.

Les juges font les propositions de l'ATCCJ d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge.

Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCCJ que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classe 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCCJ, il peut lui être accordé la RATCC.

Les ATCCJ ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

A.T.C.C. : L'accès au Titre de **Champion Club** Jeune ne peut être accordé qu'à un chien ayant obtenu 3 ATTC ou 2 ATCC + 2 RATCC sous 2 juges différents. Le chien doit également obtenir un pedigree complet sur 3 générations + test de sociabilité APT.

Les juges font les propositions de l'ATCC d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge.

Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCC que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classe 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCC, il peut lui être accordé la RATCC. Les ATCC ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

CFBA

Les participants acceptent la publication de photos présent lors de la Régionale d'Elevage, dès lors qu'ils s'inscrivent.

Statistiques des chiens inscrits

1er GROUPE

BERGER AUSTRALIEN.....	65
BABY MALES.....	De 1 à 2..... 2
PUPPY MALES.....	De 3 à 7..... 5
JEUNE MALES.....	De 8 à 12..... 5
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 13 à 22..... 9
OUVERTE MALES.....	De 16 à 29..... 8
CHAMPION MALES.....	De 30 à 30..... 1
NEUTRE MALES.....	De 31 à 31..... 1
BABY FEMELLES.....	De 32 à 34..... 3
PUPPY FEMELLES.....	De 35 à 39..... 5
JEUNE FEMELLES.....	De 40 à 47..... 8
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 48 à 53..... 6
OUVERTE FEMELLES.....	De 54 à 60..... 7
TRAVAIL FEMELLES.....	De 61 à 61..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 62 à 63..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 64 à 64..... 1
TEST DE CARACTERE FEMELLES.....	De 65 à 65..... 1

Soit 65 chiens inscrits pour 16 races dans le 1er Groupe

**Soit 65 chiens inscrits pour 16 classes à l'exposition de R.E. Bergers
Australiens - Châtel-Guyon (63)**

JURY

Mme DUGUE Brigitte (64)

BERGER AUSTRALIEN

CLASSE BABY Mâles : 2	CLASSE PUPPY Mâles : 5
CLASSE JEUNE Mâles : 5	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 9
CLASSE OUVERTE Mâles : 8	CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE NEUTRE Mâles : 1	CLASSE BABY Femelles : 3
CLASSE PUPPY Femelles : 5	CLASSE JEUNE Femelles : 8
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 6	CLASSE OUVERTE Femelles : 7
CLASSE TRAVAIL Femelles : 1	CLASSE CHAMPION Femelles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1	

BERGER AUSTRALIEN

CLASSE BABY MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte

- 1er TRES PROMETTEUR **1** **U CAN'T RESIST DE L'AUSSIE HAPPY**
Meilleur Baby
LOF : 176674 Tat : 250269610609848 né le 23/02/2023 (SOLITARY MINDED DE L'AUSSIE HAPPY X NIMPORTE NAWAK DE LA FEERIE DE L HERMINE) Prod. Mme ALLEAU Aude Prop. Mme ALLEAU Aude
- 2e TRES PROMETTEUR **2** **UMBRELLA ACADEMY POGO DE WINDY'STIA**
LOF : 175568 Tat : 250269590982329 né le 28/03/2023 (MR.TAMBOURINE MAN DU CHEMIN DE MANDRIN X ONE TO RULE THEM ALL NESSA DE WINDY'STIA) Prod. Mme MEILLIER Corinne Prop. Mme MEILLIER Corinne

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte

- 3e TRES PROMETTEUR **3** **TAHO DES BERGERS DE L'ESCALE**
LOF : 174191 Tat : 250269610663925 né le 14/12/2022 (REVENGE HEART BREAKER DES PHANTOMES DES CALLAS X FERGIE SRDCOVE ESO) Prod. Mlle LE GUILLOUX Véronique Prop. Mlle LE GUILLOUX Véronique
- ABSENT **4** **THE BURNING HEART TCHE DES BERGERS DE L'ESCALE**
LOF : 173047 Tat : 250269610663948 né le 02/12/2022 (REVENGE HEART BREAKER DES PHANTOMES DES CALLAS X MADE.FOR.LOVE OF SURF PARADISE) Prod. Mlle LE GUILLOUX Véronique Prop. Mlle LE GUILLOUX Véronique
- 2e TRES PROMETTEUR **5** **THE WAY O F WATER NETEYAM DE WINDY'STIA**
LOF : 170039 Tat : 250269610504900 né le 30/11/2022 (DEL CAU FOSCA KING OF NORTH X PROUD O F MY TRIBE TALA DE WINDY'STIA) Prod. Mme MEILLIER Corinne Prop. Mme MEILLIER Corinne
- 4e PROMETTEUR **6** **TOI SAINT ROCH HERITIER D OZ DES CHEVALIERS AU COEUR D'OR**
LOF : 171224 Tat : 250269610398435 né le 01/12/2022 (LITTLE SHEITAN QUICK AND SMART X NEVER-GIVE-UP-YOUR-DREAMS DES CHEVALIERS AU COEUR D'OR) Prod. Mme VAQUIE Océane Prop. Mlle JOSE Marine
- 1er TRES PROMETTEUR **7** **UPPER CUT DES TERRES DE KHAIRYACA**
Meilleur Puppy
LOF : 175483 Tat : 250269591182497 né le 31/01/2023 ((CH) NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL X NEVER ENDING STORY DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mme GAJEWSKI Marlène

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte

- 1er EXCELLENT **8** **APPLESTREAM SO URE THE ONE**
CKC : KU4218014 Tat : 956000011049573 né le 05/10/2022 ((CH) GOLDCREST POLARIS MY IDEAL X (CH) MORNING MIST LIMELITE JAZZ N JIVE) Prod. Mme PLOURDE Julie Prop. MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud
- 3e EXCELLENT **9** **FRAYTAL' CAN GET THIS WORLD**
RKF : 6560017 Tat : 900215002977587 né le 23/05/2022 (AWFULLY CUTE ARMANI SAPHIJA X FRAYTAL' OVATIONS PLEASE) Prod. Mme CHEREDNICHENKO Alexandra Prop. Mlle GAUTRAUD Lucie
- 2e EXCELLENT **10** **NEBESNIY ALJANS THUG LIFE**
RKF : 6474370 Tat : 643099011383081 né le 21/02/2022 (NEBESNIY ALJANS DOUBLE TROUBLE X NEBESNIY ALJANS NEXUS POLARIS) Prod. Mme SIDORENKO Natalia Prop. Mme THEVENET Florence
- 4e EXCELLENT **11** **TCHIN TCHIN DES GARDIENS DU MERMOZ**
LOF : 171452 Tat : 250269590939680 né le 23/09/2022 (LET THEM TALK DU CHEMIN DES KORRIGANS X APPELEDORE BELGIAN CHOCOLATE N/B) Prod. Mme M. DELAMARE Céline / DURIEZ Ludovic Prop. M. DURIEZ Ludovic

TRES BON 12 THE 7 WONDERS THE REDEEMER OF GO FAST STORM

LOF : 169283 Tat : 250269610523233 né le 30/09/2022 (RAINBOW MAGIC WORLD BUBBLES OF GO FAST STORM X ROLLING STONES MIDNIGHT OF GO FAST STORM) Prod. Mme GOUGUE Jordane Prop. Mme DANGEARD Marie-Amélie

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte**ABSENT 13 COLLINSWOOD PRINCE OF PUNK**

AKC : 68525502 Tat : 956000014119404 né le 19/09/2021 (REINEM-N-DYNAMIC DRAKE X COLLINSWOOD PUNK ROCK) Prod. Mme M. PLOURDE Jessica / COLLINS Terri K. Prop. Mme ORTEGA Liliane

TRES BON 14 IMAGINE STORMRIDGE'S HEAT WAVES

AKC : DN70858305 Tat : 985113006526618 né le 01/03/2022 (WYNDSTAR SOME LIKE IT HAWK X STORMRIDGE FIRST CLASS) Prod. M. Mme MILLER Randolph / SWEENEY Kelly Prop. Mme GRILLON Fanny

2e EXCELLENT 15 SIRIUS BLACK STAR OF DREAMTIME SPIRIT

LOF : 149586/12487 Tat : 250269610218146 né le 03/11/2021 (HEY I AM ADDICTED TO YOU OF DREAMTIME SPIRIT X PS I LOVE YOU OF DREAMTIME SPIRIT) Prod. MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud Prop. Mme BLANC Pascale

EXCELLENT 17 SPIRITUAL LOVER DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE

LOF : 149683/12675 Tat : 250269590462387 né le 06/11/2021 (RAG'N'BONE MAN DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE X JE DANSE LE MIA DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE) Prod. Mlle M. SANJUAN Sandrine / GUELLEC Yann Prop. Mme BERTHE Elodie

3e EXCELLENT 18 T AS TOUT GAGNE DU PETIT MONT D'EDEN

LOF : 160678 Tat : 250269699587709 né le 26/04/2022 ((CH) RON DEL GRIFO X (CH) SOMOM'S BLACK STAR SURPRISE) Prod. Mme CORCY Suzon Prop. Mme CORCY Suzon

ABSENT 19 T CHIKI BOOM DES TERRES DE KHAIRYACA

LOF : 154199 Tat : 250269590349756 né le 16/01/2022 ((CH) NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL X ONE NO GIN DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mme GAJEWSKI Marlène

EXCELLENT 20 TELLEMENT LOVE D TOI DES CHEVALIERS AU COEUR D'OR

LOF : 163314 Tat : 250269591064685 né le 16/04/2022 (OSLO DES BOIS DE LA BRO X NOTE-OF-A-LOVE-MELODY DES CHEVALIERS AU COEUR D'OR) Prod. Mme VAQUIE Océane Prop. Mlle JOSE Marine

4e EXCELLENT 21 TEMPTED TO TOUCH DES TERRES DE KHAIRYACA

LOF : 157570/12710 Tat : 250269590710706 né le 09/03/2022 (LIFE'O PARTY DES TERRES DE KHAIRYACA X PLAYIN THE GAME DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mme GAJEWSKI Marlène

1er EXCELLENT 22 TWIST DES TERRES DE KHAIRYACA

LOF : 161754/12527 Tat : 250269590712392 né le 21/03/2022 ((CH) NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL X NEVER ENDING STORY DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mlle GIMENEZ HESS Loéline

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte**EXCELLENT 23 DEL CAU FOSCA SHOW MUST GO ON**

LOE : 2576259 Tat : 941000026530143 né le 25/04/2021 (DEL CAU FOSCA ON THE ROCKS X DEL CAU FOSCA YOUR COUPIT NAME) Prod. Mme FREIXES Cristina Prop. Mme VISTEL Pascale

2e EXCELLENT 24 PARAGON CRIMSON AT TWINS CREW

AKC : DN58562202 Tat : 956000011902874 né le 27/05/2019 (WYNDSTAR MAGIC MARKER X ARBORVIEW COLLINSWOOD SPICE UP YOUR LIFE) Prod. Mme RENGIFO Irène Prop. Mme TROTIER Sophie

ABSENT	25	<u>PERFECT BEAUTY CHAMPION DES RIVAGES DU LEMBOULAS</u>	LOF : 105046/09834 Tat : 250268732654300 né le 17/04/2019 (AIRPLANE'S NORT-HERN-DAY-BREAK-HARMONIC X HIP HOP BREAKING DE SOLEMEL) Prod. M. FOURNIOLS Sébastien Prop. Mme FOISSAC Alexia
3e EXCELLENT	26	<u>PIRATE BLACK PEARL SPIRIT DES BERGERS DE L'ESCALE</u>	LOF : 112790/10187 Tat : 250268743066912 né le 04/10/2019 (ESPRIT CRIMINEL OF SURF PARADISE X JUST DO IT DES PHANTOMES DES CALLAS) Prod. Mlle LE GUILLOUX Véronique Prop. Mlle LE GUILLOUX Véronique
TRES BON	27	<u>RICARI HENRY AVERY FALLCAT</u>	CMKU : 7194 Tat : 900182002036424 né le 02/02/2021 ((CH) NORTHBAY'S CAST A GLANCE AT X'SELL X JAPRESIS J.JACKSON FALLCAT) Prod. M. MARTIN Svec Prop. Mme LECLAIR Nathalie
1er EXCELLENT	16	<u>SOLITARY MINDED DE L'AUSSIE HAPPY</u>	LOF : 145689/12046 Tat : 250269610078627 né le 13/08/2021 ((CH) NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL X (CH) NO MAN NO CRY DE L'AUSSIE HAPPY) Prod. Mme ALLEAU Aude Prop. Mme ALLEAU Aude
EXCELLENT	28	<u>SQUEEZE BOX DE LA TOUR BRUNE</u>	LOF : 141884/11762 Tat : 250268743856608 né le 09/07/2021 (CAROLINA CALAIS SQUEEZE PLAY X BRIGHTTOUCH AMBER SUNRISE) Prod. Mme GRILLON Fanny Prop. Mme GRILLON Fanny
4e EXCELLENT	29	<u>SUNNYDALE SPIKE DES GARDIENS DU MERMOZ</u>	LOF : 149293/12194 Tat : 250269590607630 né le 26/07/2021 (LAS VEGAS OF CREE'S RIVER X APPLIEDORE BELGIAN CHOCOLATE) Prod. Mme M. DELAMARE Céline / DURIEZ Ludovic Prop. M. DURIEZ Ludovic
CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte			
1er EXCELLENT	30	<u>SUPER-HEROS DU PETIT MONT D'EDEN</u>	LOF : 151710/12320 Tat : 250269608975298 né le 11/11/2021 ((CH) PREEMINENT LINE M-HAWAI 5-0 X (CH) MARREDECETTENANALA DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme CORCY Suzon Prop. Mme CORCY Suzon
Meilleur de sexe Opposé			
CLASSE NEUTRE MALES - JUGE Mme DUGUE Brigitte			
EXCELLENT	31	<u>NAMI DE LA MONTAGNE ETOILEE</u>	LOF : 077419/08435 Tat : 250269812237853 né le 03/04/2017 (SILVER DREAM AUSSIE'S TAMBOURINE MAN X GIPSY ROSE LEE DE L'AUSSIE BELLE HISTOIRE) Prod. Mlle M. VOISIN Camille / ROBIN Dimitri Prop. Mme BOURGIN Violaine
CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte			
1er TRES PROMETTEUR	32	<u>SHEPHERDS OF PARADISE UNDER THE STARRY</u>	LOF : 179005 Tat : 250269101034616 née le 19/03/2023 (HEARTHSIDE FASCINATION X SHEPHERDS OF PARADISE PRECIOUS RED DIAMOND) Prod. Mme LAROCHE Perrine Prop. Mme BERTHE Elodie
3e TRES PROMETTEUR	33	<u>ULTRA GLOSS DU DOMAINE DES REFLETS D'OR</u>	LOF : 175624 Tat : 250269590982288 née le 30/03/2023 (OCEAN'S ELEVEN 4 CBE N' DDA DU CHEMIN DE MANDRIN X SWEAT DREAM DU DOMAINE DES REFLETS D'OR) Prod. Mme THEVENET Florence Prop. Mme THEVENET Florence
2e TRES PROMETTEUR	34	<u>UMBRELLA ACADEMY VANYA DE WINDY'STIA</u>	LOF : 175569 Tat : 250269590982004 née le 28/03/2023 (MR.TAMBOURINE MAN DU CHEMIN DE MANDRIN X ONE TO RULE THEM ALL NESSA DE WINDY'STIA) Prod. Mme MEILLIER Corinne Prop. Mme MEILLIER Corinne
CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte			
ABSENT	35	<u>THE SWEETEST TABOO DE L'AUSSIE HAPPY</u>	LOF : 170266 Tat : 250269610664139 née le 27/11/2022 (PARAGON CRIMSON AT TWINS CREW X REVEAL YOUR REAL FACE DE L'AUSSIE HAPPY) Prod. Mme ALLEAU Aude Prop. Mme ALLEAU Aude

ABSENT	36	<u>THE ULTRAMARINE PEARL DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE</u>	LOF : 170524 Tat : 250268780223270 née le 12/12/2022 (SHOGUN BLACK HASARD DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE X RAINBOW'N BLUE COVE DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE) Prod. Mme WITZ Nathalie Prop. Mme WITZ Nathalie
1er TRES PROMETTEUR	37	<u>TOFFEE CREAM DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE</u>	LOF : 170527 Tat : 250268780223037 née le 12/12/2022 (SHOGUN BLACK HASARD DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE X RAINBOW'N BLUE COVE DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE) Prod. Mme WITZ Nathalie Prop. Mme WITZ Nathalie
3e PROMETTEUR	38	<u>U ARE SO BEAUTIFUL FRENCHIE DE LA LEGENDE D'HERMES</u>	LOF : 171929 Tat : 250269591273621 née le 14/01/2023 ((CH) LUCKY LUKE DALTON CITY DES MINIS TOON'S X RHAPSODIE-IN-BLUE JOVANAHA DES COLLINES DU LAC DE PALADRU) Prod. Mme DE GIORGI Carole Prop. Mme LAURENT Laëtitia
2e TRES PROMETTEUR	39	<u>UNSTOPPABLE ELEKTRA ILLUYANKAS</u>	LOF : 172039 Tat : 250268780577409 née le 09/01/2023 (NUTTAH APACHE DES BERGERS D'EDEN (DIT YUUKA) X PUNKY BREWSTER ILLUYANKAS) Prod. Mlle DURIG Séverine Prop. Mme BERTHE Elodie
CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte			
1er EXCELLENT	40	<u>INDIAN RED COLOURS TO THE MOON AND BACK</u>	LOF : 165498 Tat : 250268780259555 née le 23/08/2022 (PARAGON CRIMSON AT TWINS CREW X INDIAN RED COLOURS NO COMMENT I'M SO CUTE) Prod. Mlle DRAGONE Marlène Prop. Mme DRAGONE Marlène
Meilleur Jeune			
EXCELLENT	41	<u>SOLAR SPECTRUM TOO GOOD TO BE TRUE</u>	LOF : 165692 Tat : 250269590849705 née le 19/08/2022 (LEGACY'S LIVE FREE OR DIE X MARBLESHORE DREAM ON) Prod. Mme GUILLET Margot Prop. Mlle GAUTRAUD Lucie
4e EXCELLENT	42	<u>TALKY WALKY ALLO BETTY BOOP DU VAL DU VIVARAIS</u>	LOF : 164834 Tat : 250269500852149 née le 30/07/2022 (O'DOLOMITES BLUE DE LA VILLA LOUBET X ARA MILLENIUM BOUNTY OF GOOD LUCK) Prod. Mme LECLAIR Nathalie Prop. Mme LECLAIR Nathalie
3e EXCELLENT	43	<u>TANGANYIKA'S BLUE STORM DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE</u>	LOF : 158161 Tat : 250268780307931 née le 19/04/2022 (PADAWAN BLUE LASER DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE X NIKKITA DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE) Prod. Mme WITZ Nathalie Prop. Mme WITZ Nathalie
EXCELLENT	44	<u>THE SIMPSON LING DE LA LEGENDE DE CALYDANE</u>	LOF : 159848 Tat : 250269101038043 née le 04/05/2022 ((CH) SKYRON AFTER THE STORM X OLYMPIC GAMES SYDNEY DE LA LEGENDE DE CALYDANE) Prod. Mme ROSTAING Marie Prop. Mme MOUTON Marie
ABSENT	45	<u>TOPAZE DU REVE DES JOYAUX</u>	LOF : 154967/18343 Tat : 250268502161366 née le 05/03/2022 (PERFECT BEAUTY CHAMPION DES RIVAGES DU LEMBOULAS X REAL MOONLIGHT DES RIVAGES DU LEMBOULAS) Prod. Mme M. FOISSAC Alexia / BOUAICH Cédric Prop. Mme FOISSAC Alexia
EXCELLENT	46	<u>TU ES MON TOPAZE DES GARDIENS DU MERMOZ</u>	LOF : 169655 Tat : 250269590936830 née le 19/08/2022 (REGAL REIGN TICKET PUNCH X MISHKA DES GARDIENS DU MERMOZ) Prod. Mme M. DELAMARE Céline / DURIEZ Ludovic Prop. M. DURIEZ Ludovic
2e EXCELLENT	47	<u>TWIST AGAIN TCHA TCHA DE LA VILLA LOUBET</u>	LOF : 160403 Tat : 250269610267963 née le 13/05/2022 (JOX BLACK CHAMAN DE LA FERME DE BIESSE X POWER-OF-SWEET DREAMS DU CHALET DE FANNY) Prod. M. Mme ORTEGA / ORTEGA GEISER Prop. Mme ORTEGA Liliane

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte

3e TRES BON

48 **BREA AUSHOBOR**

CMKU : AUO/8332/21 Tat : 8332945000002308284 née le 13/11/2021 (SKYRON GRAND FINALE X AMBITIOUS DRAGON AT MYSTIC FIRE NHAT. HWT-TS) Prod. Mme RELICHOVA Monika Prop. Mlle GAUTRAUD Lucie

ABSENT

49 **SHINE EVER TRAVEL WITH LOVE TO DRO**

LOF : 155337/18044 Tat : 250269590767958 née le 11/01/2022 (JINGLEBELL IN WINTER DU GLACIER DES PANDAS X SHINE EVER MADEINHOME) Prod. Mme GORCE Amélie Prop. Mme THEVENET Florence

2e EXCELLENT

50 **SWEET WORLD LET ME DREAM**

UKU : 0552485 Tat : 616093901835090 née le 25/03/2022 ((CH) NEW SOUL POWER DES TERRES DE KHAIRYACA X (CH) ONE SWEER WORLD PEARL DES DOLMENS D'AN ARVOR) Prod. Mlle LINCHEVSKA Olena Prop. Mlle GIMENEZ HESS Loéline

ABSENT

51 **TALK SHOW SHHH DES TERRES DE KHAIRYACA**

LOF : 159393 Tat : 250269590712193 née le 13/03/2022 (ROYAL HAZE DES TERRES DE KHAIRYACA X RIGHT NOW DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mme GAJEWSKI Marlène

ABSENT

52 **TEXAS DU REVE DES JOYAUX**

LOF : 154966 Tat : 250268502161490 née le 05/03/2022 (PERFECT BEAUTY CHAMPION DES RIVAGES DU LEMBOULAS X REAL MOONLIGHT DES RIVAGES DU LEMBOULAS) Prod. Mme M. FOISSAC Alexia / BOUAICH Cédric Prop. Mme FOISSAC Alexia

1er EXCELLENT

53 **TRYING NOT TO LOVE YOU DE LA TOUR BRUNE**

LOF : 155568/18441 Tat : 250269590758342 née le 12/03/2022 (COPPERRIDGE'S MR PERFECT X BRIGHTTOUCH AMBER SUNRISE) Prod. Mme GRILLON Fanny Prop. Mme GRILLON Fanny

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte

1er EXCELLENT

54 **PS I LOVE YOU OF DREAMTIME SPIRIT**

LOF : 111017/14652 Tat : 250269608413901 née le 18/09/2019 (JOX BLACK CHAMAN DE LA FERME DE BIESSE X JEWEL-BLUE LIMITED EDITION OF DREAMTIME SPIRIT) Prod. MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud Prop. MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud

EXCELLENT

55 **READING OBSIDIENNE LOU DE LA FORET QUI CHANTE**

LOF : 114782/14200 Tat : 250268743167314 née le 06/01/2020 (RISINGSTAR ROYAL FLASH DCD ENERGIES X ILHYLOU-LOU DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE) Prod. Mme M. LAGROLLET Dominique et Jean-Marie Prop. Mme THOMANN Dominique

2e EXCELLENT

56 **RESTE LA VITAA VIE DU PETIT MONT D'EDEN**

LOF : 124774/16726 Tat : 250269608604144 née le 23/07/2020 ((CH) X'SELLS NORTHBAY GOT MILK X (CH) MARREDECETTENANALA DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme CORCY Suzon Prop. Mme CORCY Suzon

EXCELLENT

57 **RIMEL DU DUNCALLIPSY**

LOF : 120847 Tat : 250269100209169 née le 12/05/2020 (SEVENTY SEVEN STORM IS COMING X LEGENDE-INDIENNE NAKOMA DES MINIS TOON'S) Prod. Mme SEBE Myriam Prop. Mme BOUCHON Yannick

3e EXCELLENT

58 **SAX PAX 4 A SAX MOON MELODYS DE LA TROADE**

LOF : 144415 Tat : 250269610067772 née le 03/08/2021 ((CH) MAGIC WORLD PHANTOM MANOR DES MINIS TOON'S X (CH) MARSHMALLOW-PETITE-GUIMAUVE DU CHALET DE FANNY) Prod. Mme ORTEGA Laurence Prop. Mme ORTEGA Laurence

4e EXCELLENT

59 **SO PRETTY BLACK GEISHA DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE**

LOF : 136493/16230 Tat : 250269590224499 née le 02/04/2021 (HEAD IN THE CLOUDS OF SURF PARADISE X NENA DE LA FERME DE L'AUTRE MONDE) Prod. Mme WITZ Nathalie Prop. Mme WITZ Nathalie

EXCELLENT 60 SOUL TO SQUEEZE DE LA TOUR BRUNE

LOF : 141891/17454 Tat : 250268743856573 née le 09/07/2021 (CAROLINA CALAIS SQUEEZE PLAY X BRIGHTTOUCH AMBER SUNRISE) Prod. Mme GRILLON Fanny Prop. Mme GRILLON Fanny

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte**1er EXCELLENT 61 NEVER STOP DREAMING DES MONTAGNES DU KURDISTAN**

LOF : 077921/11841 Tat : 250269606911446 née le 25/03/2017 (HELP ME TO KEEP THE SMILE DES ROCHES D'ORVAZ X SHINE EVER LOVELY KISS BLACK GIRL) Prod. M. BETERMIN Mete Prop. Mlle DUPRAT Anaïs

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte**2e EXCELLENT 62 ROYAL QUEEN SEEDS DES TERRES DE KHAIRYACA**

LOF : 124258/15478 Tat : 250268732735514 née le 30/07/2020 ((CH) ONE TOUCH DES TERRES DE KHAIRYACA X (CH) LAST TANGO IN PARIS DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mme GAJEWSKI Marlène

1er EXCELLENT 63 RUN THE WORLD DES TERRES DE KHAIRYACA**Meilleur de Race**

LOF : 124259 Tat : 250268732752418 née le 30/07/2020 (ONE TOUCH DES TERRES DE KHAIRYACA X LAST TANGO IN PARIS DES TERRES DE KHAIRYACA) Prod. Mme GAJEWSKI Marlène Prop. Mlle DE BRITO Anne-Sophie

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte**1er EXCELLENT 64 JEWEL-BLUE LIMITED EDITION OF DREAMTIME SPIRIT****Meilleur Vétéran**

LOF : 054042/08221 Tat : 250268731236116 née le 11/12/2014 (HEAVENLY STARS COLOR MY WORLD X GIVE ME YOUR SECRET TO BE SO COOL OF DREAMTIME SPIRIT) Prod. MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud Prop. MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud

CLASSE TEST DE CARACTERE FEMELLES - JUGE Mme DUGUE Brigitte**ABSENT 65 PIM'S**

T.I. : ? Tat : 250268501803078 née le 27/10/2019 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. HUE Tony

Liste des exposants
R.E. Bergers Australiens - Châtel-Guyon (63) samedi 05 août 2023

A

ALLEAU Aude 13, Naudinet 17150 MIRAMBEAU 1-16-35

B

BERTHE Elodie 1645, route du Col des Vaux 71220 VEROSVRES 17-32-39

BLANC Pascale () 15

BOUCHON Yannick () 57

BOURGIN Violaine 210, chemin du Moulin Gariton 42140 ST DENIS SUR COISE 31

C

CORCY Suzon 5, rue de l'Île Maurice 02300 BLERANCOURT 18-30-56

D

DANGEARD Marie-Amélie () 12

DE BRITO Anne-Sophie () 63

DRAGONE Marlène 240, Montée des Roches 42800 CHAGNON 40

DUPRAT Anaïs () 61

DURIEZ Ludovic () 11-29-46

F

FOISSAC Alexia () 25-45-52

G

GAJEWSKI Marlène 435, route du Havre 76790 LE TILLEUL 7-19-21-51-62

GAUTRAUD Lucie 46, rue des Barbières 69360 TERNAY 9-41-48

GIMENEZ HESS Loéline () 22-50

GRILLON Fanny () 14-28-53-60

H

HUE Tony () 65

J

JOSE Marine () 6-20

L

LAURENT Laëtitia Bât. A 4, rue Favernay 74160 ST JULIEN EN GENEVOIS 38

LE GUILLOUX Véronique Chemin de l'Ancienne Gare 13610 ST ESTEVE JANSON 3-4-26

LECLAIR Nathalie Le Bois Soubeyrand 200, chemin des Châtaigniers 07190 ST GENEST LACHAMP 27-42

M

MEILLIER Corinne () 2-5-34

MOUTON Marie () 44

O

ORTEGA Laurence () 58

ORTEGA Liliane Cancales 46360 LES PECH DU VERS 13-47

S

SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud 49, route de Clermont 63450 TALLENDE 8-54-64

T

THEVENET Florence ()	10-33-49
THOMANN Dominique ()	55
TROTIER Sophie Les Granges Livinhac le Bas 12700 CAPDENAC GARE	24

V

VISTEL Pascale Les Jasses d'Albaron 13123 L'ALBARON	23
---	----

W

WITZ Nathalie Le Mas Hameau du Val d'Asse 04210 VALENSOLE	36-37-43-59
---	-------------